

**LACHY**



Mairie  
1 place de la Mairie  
51120 Lachy  
Tél : 03-26-80-58-97  
[mairielachy@orange.fr](mailto:mairielachy@orange.fr)  
Heures d'ouverture :  
Mardi et jeudi  
17h30 - 19h30



## COMPTE RENDU DE LA REUNION

### DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LACHY

Séance du  
Jeudi 29 novembre 2018  
19H15

Le Conseil Municipal de Lachy s'est réuni le jeudi 29 novembre 2018 à 19h15 à la mairie

Tous les membres du conseil municipal étaient présents à l'exception de :

Madame Paulette FOBIS ayant donné pouvoir à Monsieur Christophe ZBINDEN  
Madame Marie-Josée MILLET ayant donné pouvoir à Madame Nathalie CHEVRIOT  
Madame Séverine TREBOUET, absente

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe ZBINDEN

L'ordre du jour

- Changement de destination rue derrière le Château
- Assainissement mairie et maison jouxtant la mairie (3 place de la Mairie)
- Questions et informations diverses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des membres présents

## Délibération n° 2018 / 26

### Objet : changement de destination RUE DERRIERE LE CHÂTEAU

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que la rue derrière le Château doit s'arrêter à l'entrée de la propriété de Monsieur et Madame Franck HOUDRY.

La prolongation doit faire partie d'un classement en chemin communal car c'est la dernière maison sur cet accès et il est impossible de maintenir une nomination de rue avec une voie d'une largeur inférieure à trois (3) mètres

Cette voie, rue derrière le Château, ne concerne qu'une seule habitation (1 rue derrière le Château)

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

- Précise que la mise à jour du tableau de classement des voies communales envisagée ne portera pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation assurées par cette voie qui restera ouverte à la circulation publique.
- Demande la mise à jour du tableau de classement des voies communales
- Autorise le Maire pour procéder aux formalités nécessaires et signer tous actes et pièces s'y rapportant.

#### Assainissement

Suite à la relance effectuée auprès de la Communauté de Communes Sézanne Sud-Ouest Marnais (CCSSOM) au sujet de l'avancement de nos quatre dossiers assainissement, il s'avère que deux dossiers celui de la mairie ainsi que celle de la maison jouxtant la mairie (3 place de la mairie) ont disparu au bureau de la CCSSOM.

J'ai les doubles en mairie signés en 2012 par Monsieur le Maire de Sézanne, Monsieur Philippe BONOTTE

Concernant le Foyer des Sources et l'ancienne école maternelle sont en cours. Il faut effectuer une modification suite à l'arrêt de l'école et de la cantine.

#### Mise en place d'un stop rue Hutin

Suite à la rencontre avec Monsieur Dominique LAROCHE, chef de la CIP de Montmirail, Monsieur Laurent MEZINO, responsable sécurité du département, Monsieur Cédric AUBIN, CCSSOM Monsieur Christophe ZBINDEN, 1<sup>er</sup> adjoint sur la sécurisation de la traverse du village, une remarque a été faite sur la signalisation au carrefour de la rue de la Reine Blanche et rue Hutin. Il est dans l'obligation de mettre un STOP rue Hutin étant donné qu'en face Le Chemin Rouge dispose d'un STOP. En cas d'accident la commune est responsable.

Par la même occasion le conseil municipal décide d'installer un miroir en effet lorsque l'on se trouve rue Hutin, il n'y a pas de visibilité pour s'engager sur la voie communale rue de la Reine Blanche.

#### INFORMATIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe que depuis quelques mois, la commune ainsi que le matériel communal subis des dégradations

- De la boue a été mis dans le réservoir du camion grue.

- Un chiffon a été enfoncé dans le compartiment filtre à air, bouchant l'entrée d'admission d'air du camion grue.
- Suite aux travaux de peinture dans le couloir et la montée d'escalier de la mairie, des dégradations ont été constatés sur la peinture. Obligé de faire des retouches.
- Un morceau de liège a été découpé sur le tableau d'affichage au rez de chaussée de la mairie.
- Le verrou des toilettes adultes ainsi que le verrou de la douche de la mairie ont été sauvagement défoncés.
- Le tracteur tondeuse ISEKI, de l'antigel a été mis dans le réservoir à carburant. Résultat, il a fallu dépolluer le circuit et le réservoir, heureusement, l'injection n'a pas subi de dégâts.
- Deux panneaux, participation citoyenne, un à l'entrée de Lachy en venant de Sézanne et l'autre en venant du terrain de foot, ont été vandalisés. Après constat, les autocollants ont été enlevés avec un objet tranchant style cutter ou couteau. Il est impossible qu'ils se décollent car un vernis est ajouté pour les protéger des intempéries.
- La boîte aux lettres de la mairie, suite à des détériorations, a changé de place, elle se situe sur le mur à l'entrée du préau.

J'informe la population qu'à la prochaine dégradation constatée sur la commune, je porterais plainte auprès de la gendarmerie.

Suite à une sollicitation d'une habitante de la commune concernant un problème d'écoulement d'eaux pluviales ruisselant de la voirie et du ruisseau de la vallée qui passe sur plusieurs propriétés. Un rendez-vous a été pris le jeudi 22 novembre 2018 avec un représentant de la CCSSOM, Monsieur Cédric AUBIN et l'entreprise MICHON pour la réfection de l'évacuation des eaux pluviales. Lors de l'enfouissement du réseau des lignes électriques fait par le SIEM, des pierres ont bouché le conduit d'évacuation canalisant l'eau sous le pont. Un nettoyage du ruisseau est à faire à partir de sous le pont et tout le long. Certains propriétaires le font régulièrement d'autre non. Un courrier va être envoyé afin d'avertir les propriétaires concernés par ce nettoyage.

Une réunion avec la gendarmerie est programmée le mercredi 5 décembre à 18h30 à la salle communale de Mœurs, le thème « arnaque via internet »

Séance levée à 20h30

Le secrétaire de Séance  
Monsieur Christophe ZBINDEN



Le Maire  
Antonio RIBEIRO

